

CONSEIL MUNICIPAL du 25 NOVEMBRE 2016

25/11/2016

Absents: Mesdames Bonhomme, Martin (procuration Mme Vaills), messieurs Batard, Chabannes, Laporte (procuration Mr Sourdille)

Charte d'entretien des espaces publics

Accompagnée par la FREDON, la commune s'est engagée dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires. Suite à cet engagement, l'audit effectué par la FREDON est présenté aux élus.

Dotation d'Equipement des Territoires ruraux

Dans le cadre de cette dotation, une demande sera faite auprès de la Préfecture pour l'extension de l'école en 2017. L'estimation des travaux s'élève à 390000€ HT, bureaux de contrôle inclus, la maîtrise d'œuvre à 40 000 € HT; soit un global d'environ 430 000 € HT. Ces chiffres seront définitifs avant le 15/12, date d'envoi du dossier. Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande.

Fonds d'Intervention Communal

La même demande que ci-dessus sera faite auprès du Département dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal avant le 31/12, date d'envoi du dossier. Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande.

Sécurisation des abords de l'école

Dans l'objectif de

- sensibiliser les usagers aux contraintes liées à la présence de l'école
- contraindre les véhicules à réduire leur vitesse à l'approche du centre bourg
- protéger la sortie de l'école et le passage piéton
- respecter la limitation de vitesse à 30 km/h dans ce secteur,

le Conseil vote à l'unanimité le dossier de demande d'amendes de police auprès du Département pour les travaux nécessaires à cette sécurisation (coussins berlinois, signalétique adaptée).

Travaux

Assainissement: la première tranche des travaux prendra fin la semaine prochaine et sera suivie de la tranche conditionnelle de la Rue du Moulin des Prés (15/01/2017)

Toitures :

Pour l'école maternelle des devis sont en cours; le démoussage du toit de la salle des fêtes sera fait par les employés communaux; à venir les toits de l'atelier communal et des garages de l'ancienne mairie.

Questions diverses

Vente du terrain du château d'eau au SIVOM: nouvelle délibération votée à l'unanimité avec ajout de:

- En cas d'absence du Maire, il est remplacé par le Premier Adjoint
- Tous les frais sont pris en charge par le SIVOM

Arbre de Noël de la Commune: mercredi 7 Décembre à la Salle des Fêtes

Réunion de quartier

Pour le secteur de Tanarat, le vendredi 9 décembre à 20h à la salle des fêtes.

Prochain conseil le vendredi 16/12/16 à 20h